

COMMUNE DE JOURGNAC
87800

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 juin 2025

Délibération N°2025/28

Nombre de membres :
En exercice : 14
Présents : 8
Représentés : 6
Votants : 14
Exprimés : 14
Pour : 14
Contre : 00
Abstention : 00

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 25 juin à 19 h 00, le conseil municipal de la commune de Journac, dûment convoqué le 17 juin 2025, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis THOMASSON, maire.

Présents : M. Francis THOMASSON, Mme Marie-Pascale FRUGIER, M. Pascal GAYOU, M. Stéphane FAROUT, M. Michel RENAULT, Mme Marie-Laure LAVERGNE, M. Gaëtan GOUMILLOUX, Mme Magalie FAUCHER.

Absents représentés : Mme Anne-Sophie UIJTTEWAAL (a donné pouvoir à M. Stéphane FAROUT), M. Alain MAURIN (a donné pouvoir à M. Gaëtan GOUMILLOUX), Mme Sabine LOTTE (a donné pouvoir à Mme Marie-Pascale FRUGIER), Mme Elodie CHOQUET (a donné pouvoir à M. Francis THOMASSON), M. Laurent BLANCHER (a donné pouvoir à Mme Marie-Laure LAVERGNE), M. Robert DESBORDES (a donné pouvoir à Mme Magalie FAUCHER).

Mme Marie-Pascale FRUGIER est désignée secrétaire de séance.

OBJET : REDEVANCE DE CONCESSION DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le mode de calcul et le montant proposé par GrDF pour la redevance de concession de distribution publique de gaz 2025 s'élevant à **866,10 €**.

Elle est calculée sur la base de la formule d'actualisation annuelle prenant en compte les critères suivants :

- population : 1 127 habitants,
- longueur des réseaux au 31/12/2023 = 1,627 km,
- durée de la concession : 30 ans,
- valeur de l'index ingénierie initial (ING0) : 68,10 (09/1992)
- Indice ingénierie de l'année (INGA) : 133,00 (09/2024)

Le Conseil Municipal unanime, après avoir entendu cet exposé et après avoir délibéré, approuve ce montant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus indiqués
Pour extrait certifié conforme, à Journac le 27 juin 2025

La secrétaire de séance,
Marie-Pascale FRUGIER

Le Maire,
Francis THOMASSON

